

Communauté de
Communes Avre
Luce Noye

2019.02.05-11

Feuillet 58



Nombre de membres
Du Conseil
Communautaire

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES AVRE LUCE NOYE**

Titulaires : 67

Membres présents : 45

· dont suppléés : 2

Membres représentés : 4

Votants : 50

Date de la convocation

26 avril 2019

Secrétaire de séance :

Marie Christine MAILLART

L'An DEUX MILLE DIX-NEUF, le 02 mai à 18 H 30, le Conseil Communautaire convoqué légalement le 26 avril 2019, s'est réuni à MOREUIL sous la présidence de Monsieur Alain SURHOMME, 1^{er} Vice-Président.

● Etaient présents les Conseillers Communautaires :

Mesdames MAILLART, BLIN, FLAMANT, SAINT-JENTIN (suppléante de M. LECLABART),
WU, ROUX, PETIT, LEFEBVRE, NANSOT

Messieurs AMARA, DURAND, COTTARD, BERTRAND Gilbert, DERLY, CAPELLE, BOUCHER,
DUTILLEUX, MONTAIGNE, VAN OOTEGHEM, HEBERT, DOVERGNE, SURHOMME,
BEAUMONT, LEVASSEUR, LECONTE, TEN, DEPRET, HENNEBERT, JUBERT, VAN GOETHEM,
DAIGNY, HEYMAN, RICARD, MOURIER, FRANCOIS, LAMOTTE, GAUMONT, REMY,
VANDELDELDE, LAMBERT (suppléant M. DALRUE), DRAGONNE, PELTIEZ, SZYROKI,
MAROTTE, LEROY

● Disposaient d'un pouvoir :

M. AMARA de M. AUBRY, M. COTTARD de M. DESROUSSEAUX, M. BEAUMONT de M.
CARON, Mme ROUX de M. BIECKENS

● Absents excusés :

Mesdames HALL, MARCEL, BLONDEL

Messieurs BOULANGER, AUBRY, FRANCELE, DESROUSSEAUX, DUTILLEUX, BERTRAND
Jacques

● Absents non excusés :

Mesdames PREVOST, MARSEILLE, ATTAGNANT

Messieurs BARRE, BINET, DOUCHET, POTTIER, PALLIER, VERMEIL, PICARD, CARON,
GORET, BIECKENS, CLEMENT

OBJET : ESPACE JEAN FOURNIER – TRAVAUX D'AMENAGEMENT ET D'EQUIPEMENT

Rapport de Monsieur Alain SURHOMME 1^{er} Vice-Président, Vice-Président Administration
Générale,

Vu l'arrêté préfectoral portant statuts de la CCALN, en date du 11 janvier 2019,

Vu la délibération du Conseil communautaire en date du 04 avril 2019,

La communauté de communes Avre Luce Noye soucieuse de répondre au mieux aux besoins des habitants sur son territoire, en cohérence avec le schéma départemental d'amélioration de l'accessibilité aux services publics 2018-2023, s'est inscrite dans un projet de création de Maison de services au public (MSAP).

La structure se situera au sein de l'espace Jean FOURNIER 32 rue Pellieu à AILLY SUR NOYE (80250).

Le Conseil communautaire a adopté le 04 avril dernier le plan de financement de ce projet. Des devis ayant été réalisés depuis, il convient d'apporter des précisions sur le montage financier relatif aux travaux d'aménagement et de mise aux normes du bâtiment.

Le plan de financement serait le suivant :

Dépenses HT	Recettes HT
Travaux d'Aménagement : 60 000€	DETR Sollicitée (40%) : 30 800€
Équipement mobilier – informatique : 12 000 €	Enveloppe territoriale CD80 (25 %) : 19 250€
Frais d'études (MO...) : 5 000 €	Autofinancement – emprunt (35 %) : 26 950€
Total : 77 000€	Total : 77 000€

**Après en avoir délibéré à la majorité (Pour : 34, Contre : 15)
 le Conseil communautaire**

- Décide d'entériner le plan de financement prévisionnel d'aménagement et d'équipement de l'Espace Jean FOURNIER tel que détaillé ci-dessus,
- Sollicite l'Etat au titre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DTER), le Conseil Départemental de la Somme, dans les conditions du plan prévisionnel de financement suivant :

Dépenses HT	Recettes HT
Travaux d'Aménagement : 60 000€	DETR Sollicitée (40%) : 30 800€
Équipement mobilier – informatique : 12 000 €	Enveloppe territoriale CD80 (25 %) : 19 250€
Frais d'études (MO...) : 5 000 €	Autofinancement – emprunt (35 %) : 26 950€
Total : 77 000€	Total : 77 000€

- Autorise le Président et le Vice-Président chargé de l'Administration générale à signer tous les documents en rapport avec les démarches de demandes de subvention.

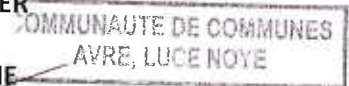
POUR EXTRAIT CONFORME

**Fait et délibéré le 02 MAI 2019
 A MOREUIL**

**Le 1^{er} Vice- Président,
 Par délégation du Président**

Pierre BOULANGER

Alain SURHOMME



Cet acte sera transmis en Sous-Préfecture le.....